

Avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Thomson Reuters Corporation

Nous sommes heureux de vous convoquer à notre assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2023.

Quand

Mercredi 14 juin 2023
12 h (heure avancée de l'Est)

Où

Assemblée virtuelle uniquement – une retransmission audio en direct sera accessible à l'adresse suivante : www.tr.com/agm2023

Les actionnaires participant à l'assemblée doivent entrer leur numéro de contrôle ou leur nom d'utilisateur et le mot de passe de l'assemblée : **tri2023** (sensible à la casse). Les invités n'ont pas besoin d'un numéro de contrôle, d'un nom d'utilisateur ou d'un mot de passe pour assister à l'assemblée. Vous trouverez des renseignements sur les numéros de contrôle et les noms d'utilisateur dans le présent avis et dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe.

Après l'assemblée, il sera possible d'écouter la webémission sur notre site Web.

À l'attention de nos actionnaires,

Nous sommes heureux de vous convoquer à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2023 de Thomson Reuters qui aura lieu à 12 h (heure avancée de l'Est), le mercredi 14 juin 2023.

Nous tiendrons l'assemblée des actionnaires sous une forme uniquement virtuelle, qui sera retransmise en direct sur le Web. Les actionnaires auront la possibilité d'y assister, de soumettre ou de poser des questions et de voter en temps réel sur une plateforme Internet, quelle que soit leur situation géographique. Les actionnaires ne pourront pas assister à l'assemblée en personne.

Ordre du jour

À l'occasion de l'assemblée, les actionnaires auront l'occasion :

1. de recevoir nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de l'auditeur y afférent;
2. d'élire les administrateurs;
3. de nommer PricewaterhouseCoopers LLP à titre d'auditeur et d'autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération;
4. d'examiner une résolution consultative sur la rémunération de la haute direction;
5. d'examiner, conformément à une ordonnance provisoire de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (Rôle commercial) datée du 21 avril 2023, et, s'il est jugé souhaitable de le faire, approuver, avec ou sans modification, une résolution spéciale visant à approuver un plan d'arrangement en vertu de l'article 182 de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) (LSAO) aux termes duquel Thomson Reuters Corporation (i) effectuera une distribution en espèces de 4,67 \$ US par action ordinaire, ou environ 2,2 milliards de dollars américains au total et (ii) regroupera ses actions ordinaires en circulation (ou un « fractionnement inversé d'actions ») sur une base proportionnelle à la distribution en espèces, ainsi qu'il est indiqué dans la circulaire ci-jointe;
6. de régler tout autre point dûment soumis à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

Il est possible d'en apprendre davantage sur ces points dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe. Le texte de la résolution spéciale et le plan d'arrangement dont il est question au point 5 sont reproduits aux annexes B et C respectivement de la circulaire. À l'assemblée, vous en apprendrez également davantage sur notre rendement en 2022 et sur nos projets pour Thomson Reuters.

Participer à l'assemblée

Le processus de participation à l'assemblée virtuelle varie selon que vous êtes un actionnaire inscrit ou non inscrit. Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces termes dans la rubrique « Renseignements sur le vote et façon d'assister à l'assemblée » de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe.

- Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment désignés (y compris les actionnaires non inscrits qui se sont dûment désignés comme fondés de pouvoir) pourront assister à la réunion virtuelle, soumettre ou poser des questions et voter en temps réel, à la condition qu'ils soient connectés à l'Internet et suivent les instructions figurant dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe.
- **Si vous êtes un actionnaire non inscrit (ou un « propriétaire véritable ») qui souhaite assister à l'assemblée virtuelle, soumettre ou poser des questions et voter en temps réel, vous devez d'abord vous désigner à titre de fondé de pouvoir, puis vous inscrire également auprès de notre agent des transferts, Société de fiducie Computershare du Canada. Si vous êtes un actionnaire non inscrit et que vous ne vous désignez pas comme fondé de pouvoir, vous pouvez toujours assister à l'assemblée virtuelle en tant qu'invité, mais vous ne pourrez pas soumettre ou poser de questions ni voter lors de l'assemblée. Si vous êtes un actionnaire non inscrit situé aux États-Unis et que vous souhaitez vous désigner comme fondé de pouvoir pour pouvoir assister à l'assemblée, y participer ou y voter, vous DEVEZ également obtenir une procuration légale valide de votre intermédiaire et la soumettre à Société de fiducie Computershare du Canada.**

Veuillez suivre attentivement les instructions de la rubrique « Renseignements sur le vote et façon d'assister à l'assemblée » de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe et du formulaire de procuration ou d'instructions de vote.

Comment assister à l'assemblée

PREMIÈRE ÉTAPE : Connectez-vous en ligne à l'adresse : www.tr.com/agm2023

Nous vous recommandons de vous connecter à l'assemblée au moins 15 minutes avant le début de celle-ci.

DEUXIÈME ÉTAPE : Suivez ces instructions :

- *Fondés de pouvoir dûment désignés (y compris les actionnaires non inscrits qui se sont dûment désignés comme fondés de pouvoir) :* Cliquez sur « Actionnaire ». Entrez votre nom d'utilisateur et le mot de passe **tri2023** (sensible à la casse). Les fondés de pouvoir qui ont été dûment désignés et inscrits auprès de Société de fiducie Computershare du Canada comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe recevront de cette dernière un nom d'utilisateur par courriel après la date limite du vote par procuration.
- *Actionnaires inscrits :* Cliquez sur « Actionnaire ». Entrez votre numéro de contrôle comme nom d'utilisateur ainsi que le mot de passe **tri2023** (sensible à la casse). Le numéro de contrôle se trouve dans le formulaire de procuration ou dans l'avis que vous avez reçu par courriel de Société de fiducie Computershare du Canada. Si vous vous servez de votre numéro de contrôle comme nom d'utilisateur pour vous connecter à l'assemblée et que vous acceptez les modalités, les droits de vote que vous exercerez à l'assemblée révoqueront toute procuration que vous aurez précédemment soumise. Si vous ne souhaitez pas révoquer une procuration précédemment soumise, vous ne devez pas voter pendant l'assemblée.
- *Invités :* Cliquez sur « Invité » et remplissez ensuite le formulaire en ligne.

Si vous assistez à l'assemblée virtuelle, il est de votre responsabilité d'être connecté à l'Internet pendant toute la durée de l'assemblée.

Veuillez suivre attentivement les instructions de la rubrique « Renseignements sur le vote et façon d'assister à l'assemblée » de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe.

Des renseignements supplémentaires sur la manière de participer à l'assemblée sont fournis dans le guide de l'utilisateur pour l'assemblée générale annuelle virtuelle, lequel est joint à la circulaire et est disponible sur notre site Web.

Date de clôture des registres

Si vous étiez un porteur de nos actions ordinaires à 17 h (heure avancée de l'Est) le 21 avril 2023, vous avez le droit de voter à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

Procédures de notification et d'accès

Nous utilisons les procédures de notification et d'accès pour la livraison de nos documents de procuration par l'intermédiaire de notre site Web, www.tr.com, comme nous l'avons fait pour l'assemblée de l'an dernier. Les actionnaires qui reçoivent l'avis peuvent consulter les documents de procuration sur notre site Web et en demander une copie imprimée. L'avis contient des instructions sur la façon de consulter les documents de procuration sur notre site Web ou d'en demander une copie imprimée. La livraison électronique réduit les coûts et l'incidence sur l'environnement de la production et de la distribution d'un grand nombre de copies imprimées des documents. Elle permet aussi aux actionnaires d'obtenir plus rapidement les renseignements sur Thomson Reuters.

Les actionnaires qui ont déjà demandé la livraison électronique des documents de procuration continueront de les recevoir par courriel.

Vote

Votre vote est important. Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'assemblée, veuillez voter par procuration. Le formulaire de procuration contient des directives quant à la manière de donner et d'envoyer vos instructions de vote. Si vous détenez vos actions par l'intermédiaire d'un courtier ou d'un autre prête-nom, vous devriez suivre les directives de celui-ci.

Si vous êtes un actionnaire inscrit, notre agent des transferts, Société de fiducie Computershare du Canada, doit recevoir votre procuration ou vos instructions de vote au plus tard à 17 h (heure avancée de l'Est) le lundi 12 juin 2023 ou, si l'assemblée est ajournée ou reportée, au plus tard 48 heures (sauf les samedis, les dimanches et les jours fériés) avant la reprise de l'assemblée. Si vous êtes un actionnaire inscrit et que vous avez des questions ou besoin d'aide lors de l'exercice des droits de vote rattachés à vos actions, veuillez communiquer avec Société de fiducie Computershare du Canada au numéro de téléphone sans frais au Canada et aux États-Unis, soit le 1-800-564-6253.

Les actionnaires non inscrits/véritables seront soumis à un délai plus court dans le cadre du vote, tel qu'il est précisé dans leur procuration ou leurs instructions de vote.

Merci de votre continuel soutien et de l'intérêt que vous portez à Thomson Reuters.

Veuillez agréer, chers actionnaires, nos salutations distinguées.

Le président du conseil,



David Thomson

Le 26 avril 2023

Le président et chef de la direction,



Steve Hasker